



CPNEFP
PHARMACIE
D'OFFICINE

*Commission paritaire nationale de
l'emploi et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 07 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP produits cosmétiques et d'hygiène

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidat-e-s du centre de **PARIS (75)** à :

ASLI Bousad
BARDOSA DE SOUSA épouse MACHADO Maria de Fatima
BINET Mélanie avec les félicitations du jury
GIRONDEL-JALABERT épouse SANDRESCHI Candice
ROUAULT-PEZET Fabien
SABIRI Aïcha
TEIXEIRA DE ALMEIDA Manuela avec les félicitations du jury
VINCENT Emeline avec les félicitations du jury

Fait à Paris, le 07 juin 2017

le président de jury,

Philippe DENRY



Toute correspondance à l'intention de la CPNEFP doit être adressée au secrétaire

Secrétariat : Michel Le Diréach – 12 avenue Favrel et Lincy 56000 VANNES

michel.le-direach@cpnefp-pharmacie.org